MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision nº 11866 du 30 septembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »

NOR : *INTJ2025211S*

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 17889 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1922969S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er novembre 2020 :

Pleignet Frantz NIGEND : 134709 NLS : 5311968

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er novembre 2020 :

Jean Pascal NIGEND : 168199 NLS : 8023839

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er novembre 2020 :

Duma Sébastien NIGEND : 134883 NLS : 5312013

Helou Marc NIGEND : 134390 NLS : 5311347

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er novembre 2020 :

Rousseau Ludovic NIGEND : 144477 NLS : 8003088

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 septembre 2020.

Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. Bio Farina